



Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande

CDC CINGAL - SUISSE NORMANDE

DÉCISION

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil communautaire
(Article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

Décision N° CC-DEC-2022-013

11 juillet 2022

OBJET : SIGNATURE POUR ETUDE STRATEGIE TOURISTIQUE

Vu la délibération n° CC DEL-2020-082, en date du 24 septembre 2020, portant délégation du Conseil Communautaire vers le Président,

Vu la présentation du projet :

La Communauté de communes Cingal-Suisse Normande souhaite lancer une étude stratégie touristique afin d'assurer, conforter et affirmer le développement de cette filière.

Une consultation auprès de onze bureaux d'étude a été lancée. L'échéance de remise des offres était fixée au lundi 27 juin 2022 à 12h.

Six cabinets d'études ont remis leur offre suite à la consultation.

Les offres ont été jugées selon les critères suivants :

Valeur technique du dossier (compréhension des enjeux, méthodologie de travail, moyens mobilisés, démarche innovante, implication et co-construction, planning) : 50%.

Le prix : 40%.

L'expérience du candidat : 10%.

Les trois candidats ayant obtenu les notes les plus élevées ont été invités à présenter leur candidature sous forme d'audition.

Le Président de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

De signer la commande avec le cabinet d'études IN EXTENSO qui a été sélectionné comme étant l'offre la mieux-disante pour un montant de 24 975,00€ HT.

ARTICLE 2 :

De communiquer cette décision au Conseil Communautaire lors de sa prochaine réunion.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

- information aux élus du conseil communautaire
- information aux mairies pour affichage

014-200066710-20220711-DEC-2022-013-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/08/2022
Affichage : 25/08/2022

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de CAEN
et publication par voie d'affichage

Pour extrait certifié conforme
le Président

Jacky LEHUGEUR

